

CHARTRE QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

La Compagnie des Parcs et des Passeurs du Mont-Saint-Michel s'est engagée dans une démarche Qualité afin de garantir une amélioration continue de la satisfaction des visiteurs du nouvel accueil du Mont-Saint-Michel et s'inscrit dans une politique de protection de l'environnement.



NOS SIX ENGAGEMENTS

1 La Qualité de la structure d'accueil

Nous nous engageons à vous proposer un système de stationnement rapide et pratique agrémenté de services et d'équipements sur le parc et au Centre d'Information Touristique.

Autrement dit, nous nous engageons à vous permettre de débiter votre parcours de visite le plus sereinement possible.

2 La Qualité du système de transport

Nous nous engageons à vous proposer un système de transport innovant : soit un accès rapide au Mont avec le Passeur soit une balade contemplative avec la Maringote.

Nous nous engageons à une formation continue à l'éco conduite de notre personnel roulant ainsi qu'à l'évaluation permanente de son efficacité.

Autrement dit, nous nous engageons à vous transporter d'une manière originale à votre rythme.

3 La Qualité de la sécurité des services

Nous nous engageons à vous proposer une structure d'accueil, un service de transport et des équipements sécurisés, adaptés aux contraintes du milieu ambiant et respectant les normes de sécurité les plus strictes.

Autrement dit, nous nous engageons à vous garantir un accueil et un transport au Mont en toute sérénité.

4 La Qualité de l'information et de l'accompagnement

Nous nous engageons à vous proposer des systèmes d'information complets, au minimum bilingues, adaptés et lisibles ainsi qu'un accompagnement humain personnalisé pour vous renseigner et vous accompagner dès votre arrivée.

Autrement dit, nous nous engageons à vous accueillir, vous renseigner et vous guider dans le déroulement de votre trajet vers le Mont.

5 La Qualité de l'accessibilité

Nous nous engageons à vous proposer des équipements adaptés et des services accessibles à tous.

Autrement dit, nous nous engageons à vous assurer l'accessibilité quelle que soit votre condition.

6 La Qualité de la propreté et de l'environnement

Nous nous engageons à prévenir toute pollution, à pratiquer le tri sélectif, la gestion différenciée des espaces verts, à sélectionner des fournisseurs s'inscrivant dans notre politique et à privilégier l'utilisation de produits ecolabels. Ainsi, nous vous proposons une structure d'accueil, des cheminements d'accès, des équipements et des véhicules de transport intégrés au milieu et entretenus dans le respect de l'environnement.

Autrement dit, par la préservation des ressources naturelles et la diminution de notre impact environnemental, nous nous engageons à vous garantir un parcours de visite respectueux de la qualité et de la diversité du patrimoine naturel de la baie du Mont-Saint-Michel.

